

Demande de transfert individuel

*Mentions obligatoires

*Mme *M. *Nom de naissance : _____ *Prénom : _____

*Nom d'usage : _____ *Date et lieu de naissance : []/[]/[] *à : _____
(si différent du nom de naissance)

Tél. mobile : _____ Tél. fixe : _____ *Mail : _____

*Adresse postale : _____

*Code postal : _____ *Commune : _____ *Pays : _____

Demande à l'assureur d'origine de bien vouloir procéder, dans les délais prévus par la réglementation en vigueur, au transfert des droits en cours de constitution au titre du contrat dont les références sont mentionnées ci-dessous :

■ Référence du contrat transféré et de l'assureur d'origine (ou de l'établissement gestionnaire)

*Nom de l'assureur d'origine (ou de l'établissement gestionnaire) : _____

*Adresse : _____

*Code postal : _____ *Commune : _____

Téléphone : _____ Service à contacter : _____

■ Nature du contrat d'origine :

Madelin PERP PREFON COREM CRH PERE/Article 83 PERCO PER Autre

Numéro de contrat / numéro de compte épargne salariale : _____

Date d'effet du contrat : _____

Montant estimé du transfert : _____

■ Vers mon contrat Placement-direct Retraite ISR :

vers mon contrat Placement-direct Retraite ISR N° : _____

■ Ce transfert doit s'effectuer uniquement par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : CRCM LACO

Titulaire : UMR – Placement-direct

IBAN : FR76 1027 8368 1100 0201 8550 139

BIC : CMCIFR2A

Libellé du virement : TR - Nom - Prénom - N° de contrat Placement-direct Retraite ISR

■ Référence de l'assureur du contrat Placement-direct Retraite ISR

Nom de l'assureur : UMR

Adresse : 12 Rue de Cornulier – CS 73 225

Code Postal : 44032 Ville : NANTES Cedex 1

■ Informations sur les caractéristiques du transfert

Je déclare :

Avoir été conseillé(e) sur l'**adéquation/la non-adéquation(*)** de ce transfert par rapport à mes besoins, profil et objectifs et sur les impacts notamment financier, fiscal et patrimonial.

Avoir été informé(e) que le transfert des droits d'un PER n'emporte pas modification des conditions de leur rachat et de leur liquidation, notamment si j'ai fait le choix d'une sortie irrévocable en rente de mon contrat d'origine.

Avoir été informé(e) que le transfert des fonds de mon ancien contrat entraîne la clôture de ce contrat. Les sommes investies sur Placement-direct Retraite ISR issues du transfert sont ensuite gérées aux conditions du contrat Placement-direct Retraite ISR.

Avoir été informé(e), conformément à l'article L224-40 du Code monétaire et financier, des caractéristiques et des différences entre Placement-direct Retraite ISR et l'ancien contrat transféré. J'ai en particulier été informé(e) des conséquences du transfert et renonce aux garanties techniques contenues dans mon contrat d'origine.

En vertu de ce qui précède, cette demande vaut acceptation ferme et définitive du transfert, sous réserve d'éventuels délais de renonciation prévus par l'ancien contrat transféré

*Rayer la mention inutile

Fait à :

le :

Signature adhérent :

■ Liste des documents à joindre

- Pièce d'identité en cours de validité
- Original du certificat d'adhésion ou attestation de perte pour les contrats individuels
- Comparatif des solutions retraite et devoir de conseil dans le cadre d'une demande de transfert vers Placement-direct Retraite ISR
- Dans le cas d'un transfert d'une adhésion Article 83 / PERE, document indiquant que l'adhérent n'est plus tenu d'adhérer

Données personnelles : Les données recueillies via ce support sont collectées par Placement Direct, Siège social : 105 rue Jules Guesdes 92300 Levallois Perret - Service Clients : 4 Rue Mourot 64000 PAU - Société de Courtage d'assurance - N° ORIAS : 07 004 910 (www.orias.fr). Société par Actions Simplifiées au capital social de 250 000 € - 422 833 434 RCS Nanterre - www.placement-direct.fr en sa qualité de responsable de traitement et distributeur du contrat Placement-Direct Retraite ISR, pour lui permettre de vous conseiller.

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données, le Délégué à la Protection des données de Placement Direct est joignable par mail à privacy@placement-direct.fr ou par courrier postal adressé à Correspondant RGPD Placement Direct - 105 rue Jules Guesdes 92300 Levallois-Perret.

Le traitement de ces données est fondé sur la nécessaire exécution de mesures contractuelles. Les informations mentionnées par un astérisque (*) sont indispensables au traitement de votre demande.

L'UMR sera destinataire de ces données en sa qualité de responsable conjoint de traitement de l'ADERM, association située 12 rue de Cornulier - CS 73 225 - 44 032 Nantes cedex 1, par délégation de gestion et en tant qu'assureur. Vos données font l'objet d'un traitement informatisé et sont nécessaires dans le cadre de l'exécution et la gestion de votre contrat. Vos données sont destinées aux personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, l'ADERM (en tant qu'association souscriptrice du contrat collectif), les intermédiaires d'assurance en charge de la distribution du produit et dans certains cas les délégataires de gestion, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, nos sous-traitants et prestataires, intervenant dans la gestion des contrats. Elles seront conservées tout au long de la relation contractuelle et en archives selon les délais légaux et/ou les besoins internes et préconisations de la CNIL. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données "Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016" et la Loi Informatique et Libertés loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018 qui a modifié la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'effacement sur vos données et vous pouvez définir des directives post mortem relatives à vos données. Pour exercer vos droits par mail : dpo@umr.fr, par courrier : UMR (DPO) 12 rue de Cornulier - CS 73225 - 44032 Nantes cedex 1. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données : <https://umr-retraite.fr/mieux-connaître-umr/notre-politique-de-protection-des-donnees.html> ou sur simple demande auprès de notre DPO.

Vous pouvez déposer une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés.



L'investissement sur des supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. La valeur des supports en unités est sujette à fluctuation, à la hausse ou à la baisse, en fonction notamment des variations des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le contrat Placement-direct Retraite ISR est distribué par Placement Direct, Siège social - 105 rue Jules Guesdes 92300 Levallois Perret - Service Clients : 4 Rue Mourot 64000 PAU - Société de Courtage d'assurance - N° ORIAS : 07 004 910 (www.orias.fr). Société par Actions Simplifiées au capital social de 250 000 € - 422 833 434 RCS Nanterre - www.placement-direct.fr.

En cas de litige ou de réclamation de l'adhérent, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

L'adhérent pourra présenter sa réclamation au Service de Réclamation de Placement-direct.fr selon les modalités suivantes :

- Par courrier à Placement-direct.fr - 4 rue Mourot - 64000 PAU
- Par courriel à contact@placement-direct.fr
- Par téléphone au 01 53 32 73 32

Placement-direct.fr pourra demander à l'adhérent de formuler la réclamation par écrit si l'objet de la réclamation s'avérait complexe ou nécessitait l'adjonction de documents complémentaires. La demande doit comporter les éléments suivants : nom, prénom, adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone, les références du contrat ou du dossier concerné, les motifs de la réclamation.

Placement-direct.fr mettra tout en oeuvre pour répondre de façon satisfaisante aux attentes de ses adhérents. Le Service de Réclamation s'engage à accuser réception de la demande de réclamation dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Placement-direct.fr s'engage à apporter à l'adhérent une réponse dans un délai de 60 jours maximum à compter de la réception de la réclamation.

En cas de réponse partiellement favorable, défavorable ou d'absence de réponse de la part de Placement-direct.fr ou de l'assureur, l'adhérent aura la possibilité de saisir le Médiateur de l'Assurance, professionnel indépendant, 60 jours après l'envoi de la 1ère réclamation. La Médiation de l'Assurance ne peut être saisie si une action contentieuse a été ou est engagée.

La saisine du Médiateur de l'Assurance est à effectuer :

- Par courrier : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
- Ou en remplissant le formulaire accessible depuis son site : <http://www.mediation-assurance.org>. Vous pourrez également y consulter la Charte de La Médiation.

Le contrat Placement-direct Retraite ISR, contrat collectif à adhésion facultative souscrit par l'association ADERM enregistrée sous le n°W442025068, auprès de l'UMR, est assuré par l'UMR - société anonyme à Conseil d'administration et à mission au capital de 247 668 709 €. Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 828 952 796. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459-75436 Paris Cedex 09. Siège social de l'UMR et de l'ADERM : 12 rue de Cornulier - 44 000 Nantes.

